La Babillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr

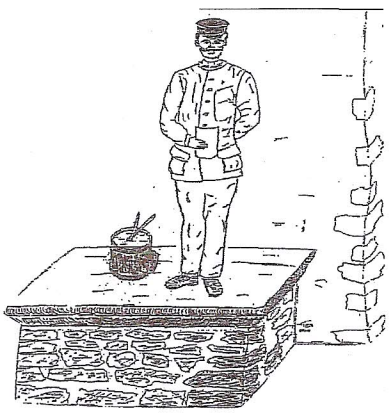

Octobre 2015

Avis à la population !

L'Association des Maires de France tire la sonnette d'alarme !

D'un côté l'Etat nous impose de plus en plus d'obligations coûteuses sans compensation financière, de l'autre il réduit les dotations communales de 30 % ;

De plus l'Etat nous impose la suppression des syndicats avec transferts de compétences vers les communautés de communes et la création de communes nouvelles par la fusion des communes. Pour quelles économies ? Qu'on nous le démontre !

Soyez assurés, chers administrés, que le conseil municipal est conscient de la lourde responsabilité qui pèse sur ses épaules en cette période charnière et tourmentée et saura faire face afin qu'il fasse toujours bon vivre dans notre village.

Qu'on se le dise !

Attention ! Attention !

Malgré toutes nos recommandations antérieures, nous constatons que de plus en plus de chiens sont laissés en divagation par leurs propriétaires. Nous ne pouvons plus tolérer ce phénomène.

Désormais, tout animal en errance sur la voie publique sera recueilli par la fourrière.

Nous sommes désolés de prendre une telle décision mais nous agissons ainsi pour la sécurité de tous !

Nous lançons un ultime appel à votre devoir de citoyens !